[Date]

A l'attention de [nom]

[Institution]

[Adresse postale]

Cher/chère [nom],

Le 18 et 19 octobre, l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle tiendra une conférence internationale sur les limitations et exceptions au droit d'auteur pour les bibliothèques, les services d’archives et les musées ainsi que les établissements d’enseignement et de recherche. En tant que bibliothécaires, nous y voyons une occasion unique d'évoluer à l'échelle internationale vers un cadre juridique moderne et équilibré qui nous permette d'accomplir nos missions, au bénéfice de la société.

Les bibliothèques jouent un rôle clé dans le développement, en préservant et en donnant aux gens la possibilité d'accéder à l'information et de l'utiliser de façon démocratique. Cela contribue notamment à la réalisation des Objectifs de Développement Durable. Parmi les pays les plus innovants du monde, nombreux sont ceux qui ont déjà mis en place une base solide d'exceptions et de limitations au droit d'auteur, les considérant comme un instrument pour soutenir la croissance à long terme et l'équité.

Des exceptions et des limitations bien conçues complètent un secteur commercial florissant, y compris des régimes de licences transparents et bien gérés, au lieu de les concurrencer. Elles donnent une sécurité juridique aux bibliothèques dans l'accomplissement de leur mission, sans causer de préjudice injustifié aux intérêts légitimes des titulaires de droits en intervenant dans des domaines où les défaillances du marché risquent de mettre en danger l'intérêt public.

Avant la conférence internationale, nous aimerions vous rencontrer pour vous présenter le point de vue du secteur des bibliothèques de notre pays, en espérant qu'il sera informatif et constructif. Nous serons en mesure de présenter clairement les aspects pratiques de la gestion des bibliothèques et des collections en matière de droit d'auteur, en particulier la manière dont la collaboration transfrontalière est actuellement affectée par le cadre juridique national et international, et pourquoi l'action auprès de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle constitue le meilleur moyen de progresser.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et nous attendons avec impatience de connaître vos disponibilités pour une rencontre dans les semaines à venir.

Cordialement,

[Nom]

[Rôle]